Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260706-2026_6_4-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 6 juillet à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 30 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (21) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Caroline COUGOULIC, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Nadine SEGALEN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Anaïs HENRIO, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absent donnant pouvoir (1) : Alain SANTERRE avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE

Absente excusée (1) : Marianne LE BARON

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 21	Votants : 22

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-6-4 Travaux d'aménagement et de sécurisation rue Saint Clair – demande de fonds de soutien cyclable à AQTA

Rapporteur Pascal DEPOORTERE

Les travaux d'aménagement cyclable prévus rue Saint Clair peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.
Le coût de l'aménagement cyclable rue Saint Clair est estimé à 91 900 € hors taxes. Il est possible de percevoir un fonds de soutien cyclable d'AQTA à hauteur de 25% soit 22 975 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260706-2026_6_4-DE

- APPROUVE le projet d'aménagement cyclable rue Saint Clair,
- SOLLICITE auprès de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de soutien, d'un montant 22 975 € ;
- APPROUVE le plan de financement suivant :

	Dépenses HT	*Recettes HT*	
Aménagement cyclable Rue Saint Clair	*91 900 €*	*AQTA – Fonds de soutien cyclable (Axe de niveau E- Axe cyclable hors schéma communautaire / Maillage communal, 25% du reste à charge)*	*22 975 €*
		Autofinancement communal	*68 925 €*
TOTAL	***91 900€***	***TOTAL***	***91 900€***

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

22 pour, 0 abstention, 0 contre

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE